

Protection

La meilleure protection individuelle et collective contre le virus de la grippe demeure la vaccination. Depuis le 9 novembre, la campagne de communication grand public du ministère de la Santé et des Sports et de l'Inpes s'appuie sur le fait que la vaccination contre la grippe A(H1N1) relève d'un choix personnel, mais fait aussi appel à des valeurs de solidarité : « Pour moi et mes proches, pour les plus fragiles, pour tous, la meilleure protection, c'est la vaccination. » Spots TV, spots radio et insertions dans la presse quotidienne encouragent à se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres. La diffusion de la campagne s'articule avec la réception progressive, par tous les Français, d'un courrier avec un bon de vaccination indiquant l'adresse du centre où ils pourront se faire vacciner. Chacun pourra bénéficier de cette protection s'il le souhaite. Des groupes de personnes prioritaires ont été identifiés par le Haut Conseil de la santé publique et pourront être vaccinés en premier : d'une part, les professionnels de santé, médicosociaux et de secours nécessaires au maintien de l'organisation des soins, en contact fréquent et étroit avec des malades grippés ; d'autre part, les publics reconnus comme plus vulnérables face à la grippe A(H1N1).

Thanh Le Luong
Directrice générale



ÉVÉNEMENT Agences régionales de santé : une place centrale pour la prévention

Les 26 responsables « préfigurateurs » des Agences régionales de santé (ARS) ont été nommés le 30 septembre dernier. Piliers de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST), les ARS sont les futurs pilotes du système de santé en région. Pour l'Inpes, la création des ARS offre des perspectives nouvelles de partenariat dans le champ de la prévention, de la promotion et de l'éducation pour la santé.



Les 26 préfigurateurs des Agences régionales de santé ont été désignés par le gouvernement le 30 septembre dernier. Il leur appartient de préparer pour le début de l'année 2010 la réforme profonde du système de santé régional en associant les services de l'État et de l'Assurance maladie.

Une évolution de grande ampleur

S'il est évident que les conséquences de la création des Agences régionales de santé seront majeures pour l'organisation et la gestion du système de soins, elles n'en seront pas moins déterminantes dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. L'impact de la création de cette autorité régionale de santé sur l'ensemble des intervenants du secteur impose à l'Inpes de formuler collectivement, et ce dès maintenant, les propositions pour que cette réforme conforte les acquis des dernières années et donne une impulsion attendue.

Rester un interlocuteur privilégié

L'Inpes, depuis sa création, s'est délibérément positionné comme un soutien aux acteurs de terrain, qu'ils soient institutionnels, notamment au sein des Groupements régionaux de santé publique (GRSP), ou associatifs, en particulier à travers les appels à projets pour l'éducation et la promotion de la santé. L'Institut a également soutenu et animé le réseau des pôles de compétences régionaux. Cette constance dans les orientations et dans l'action permet aujourd'hui à l'Inpes, comme aux acteurs de terrain, de prendre toute leur place dans la mise en œuvre de la réforme. Il appartient aux nombreux intervenants de se coordonner, de fédérer leur action et de mutualiser leurs compétences au niveau régional pour se poser en interlocuteurs incontournables des directeurs des ARS. Ils contribueront ainsi à ce que les questions de prévention et de promotion de la santé ne soient plus secondaires par rapport aux soins. Fort de son expertise et de son expérience, l'Inpes entend jouer pleinement son rôle.

Accompagner la mise en œuvre des ARS

Dans cette phase ultime de mise en œuvre des ARS, et en lien avec la Direction générale de la santé, l'Inpes propose des modalités de travail et de formalisation des relations entre les différents acteurs aux niveaux national et régional.

C'est dans cet esprit que l'Institut publie trois nouveaux ouvrages, qui s'inscrivent parfaitement dans ce contexte et cette dynamique. Initialement demandés par le ministère de la Santé et des Sports, ils abordent trois thématiques pour une mise en œuvre pertinente et rapide de la réforme. Le premier, intitulé *Promotion, prévention et programmes de santé*, présente les modalités d'organisation des ARS pour une meilleure prise en compte de la promotion de la santé. Il indique les missions et les champs de ce futur pôle. Le deuxième, *Financer, professionnaliser et coordonner la prévention* propose un panel de recommandations et d'outils d'aide au déploiement des politiques de prévention au niveau régional. Enfin, *Les inégalités sociales de santé* traite de la mission la plus délicate des ARS : la réduction des disparités en matière de santé.

L'Inpes souhaite que ces trois ouvrages deviennent rapidement des références pour l'action au bénéfice des Agences régionales de santé et des acteurs de terrain.



→ En quoi la promotion de la santé est-elle un enjeu pour les futures ARS ?

Lors d'un récent débat à Cayenne sur ce sujet, j'ai insisté sur la nécessité d'adopter un regard plus global sur la santé. Une telle approche ne se limite pas à l'offre de soins. Elle doit s'appuyer sur les liens forts entre les logiques de prise en charge et de prévention. Elle concerne aussi le secteur médicosocial. Il est indispensable d'être à l'écoute des réalités de terrain, notamment en matière de professionnalisation et de coordination des acteurs de santé. Ainsi, dès sa mise en place le 1^{er} janvier 2010, l'ARS de Guyane pilotera un projet régional stratégique où seront intégrées les questions de promotion de santé au sens large.

→ Quels besoins spécifiques avez-vous identifiés en Guyane ?

La Guyane présente une situation contrastée. On rencontre des pathologies simultanément liées aux pays riches et en voie de développement : d'un côté, les maladies cardiovasculaires, le diabète ou le cancer, et de l'autre, les maladies infectieuses et hydriques, la dengue ou le paludisme. Il ne s'agit pas seulement d'intervenir sur les équipements, il faut avant tout modifier les comportements et insuffler une dynamique commune autour de ces questions. À mon arrivée, j'ai été frappé par l'importance des besoins sanitaires et la difficulté des acteurs à se coordonner, surtout à l'échelle des établissements de soins. Mon objectif prioritaire : « penser collectif » en développant une culture commune

et un travail en réseau. Cela pourra notamment prendre la forme d'une charte. Enfin, nous devons aussi renforcer nos liens avec les deux États voisins, le Brésil et le Surinam.

→ Comment relever ces défis : quels sont les leviers et les partenaires potentiels ?

La Guyane dispose d'un atout fort : la capacité de mobilisation des intervenants. L'intérêt pour les questions de santé publique est réel. À l'ARS de lui donner une cohérence *via* sa mission d'animation de la politique sanitaire régionale. J'ai déjà identifié deux leviers propres à fédérer et à coordonner les actions de promotion de la santé. Tout d'abord, priorité à l'évaluation, notamment en matière de prévention. Dans ce sens, nous lancerons d'abord un diagnostic territorial global sur le plan sanitaire et médicosocial. En tant que pôle régional de compétences en éducation pour la santé et centre de ressources, l'association Guyane Promo Santé (GPS) jouera un rôle décisif dans le montage de projets et leur pérennisation. Deuxième outil, et non des moindres : la contractualisation pluriannuelle des acteurs. Il faut leur donner plus de visibilité et des perspectives de travail à moyen terme. Par ailleurs, en matière de coopération sanitaire, je souhaite développer un axe territorial sur le thème du VIH-sida avec le Brésil et, avec le Surinam, des actions de prévention communes et de travail sur le projet médical de l'hôpital d'Albina.

* Préfigurateur de l'Agence régionale de santé de Guyane.

THÉMA Santé des adolescents : faciliter le dialogue

L'INPES MET À LA DISPOSITION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ UN NOUVEL OUTIL D'INTERVENTION EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ DES ADOLESCENTS : LE CLASSEUR *ENTRE NOUS*. DESTINÉ PLUS PARTICULIÈREMENT AUX MÉDECINS ET AUX PHARMACIENS, IL A POUR VOCATION DE LES AIDER À INSTAURER LE DIALOGUE ET UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES JEUNES, DES CONDITIONS ESSENTIELLES POUR UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE.

En facilitant la communication entre les professionnels de santé et les adolescents, le classeur *Entre nous* vise à créer des conditions propices à la mise en œuvre d'actions éducatives et à favoriser une approche globale de la santé du jeune.

TROIS TYPES DE RESSOURCES

Pour sa conception, l'Inpes s'est appuyé sur une analyse des démarches d'éducation pour la santé mises en œuvre auprès d'adolescents. Cette étude a été menée par l'Institut et la CNAMTS entre 2001 et 2004. L'Inpes a également exploité les données issues de la synthèse documentaire *L'accueil des adolescents au cabinet de médecine générale* réalisée par des étudiants de l'Institut national des techniques de la documentation (INTD). Enfin, le classeur a bénéficié de la contribution et de l'expertise de nombreux professionnels : pharmaciens, médecins généralistes, pédiatres,

médecins scolaires, spécialistes de l'adolescence et de l'éducation pour la santé.

UN OUTIL MULTISUPPORT

Le classeur *Entre nous* est composé de plusieurs documents à utiliser dans le cadre d'un entretien ou d'une consultation. Le *Guide d'intervention pour les professionnels de santé* apporte des éléments de compréhension sur l'éducation pour la santé et des éléments de mise en œuvre d'une démarche pédagogique. Il donne des conseils pratiques et recense les différents documents et ressources disponibles. Des supports d'appui destinés à faciliter la relation entre le professionnel de santé et l'adolescent complètent le classeur. *Entre nous* propose ainsi des documents qui appellent à la réflexion : parmi eux, le dépliant *100 mots pour le dire* qui invite les adolescents à cocher les termes qui leur paraissent les plus significatifs

en matière de santé ou encore le *questionnaire de pré-consultation* du Pr. Alvin qui se conçoit comme le préambule d'une consultation complète. D'autres questionnaires ou supports sont disponibles, ainsi que des marque-pages sur lesquels inscrire le prochain rendez-vous avec le médecin ou encore un *Carnet individuel* pour aider les jeunes à identifier les questions de santé qu'ils souhaitent aborder. Le classeur contient également trois documents destinés aux jeunes. Très prisée par les professionnels de santé et au

cœur des préoccupations des adolescents, la brochure *Questions d'ados* traite de sexualité. Le livret *Comment ça va ?* propose des « mini-tests » et des conseils. Enfin, une carte assure la promotion du service anonyme et gratuit Fil santé jeunes. Présenté le 29 octobre dernier, lors de la conférence biennale sur la santé des jeunes, avec le « Repères pour votre pratique » *Dialogue et éducation pour la santé avec un adolescent* (voir encadré ci-dessous), le classeur *Entre nous* est disponible sur commande.

MIEUX COMPRENDRE L'ADOLESCENCE

Le document *Dialogue et éducation pour la santé avec un adolescent* (collection « Repères pour votre pratique »), destiné principalement aux médecins, expose de façon synthétique (4 pages) plusieurs principes de base pour favoriser le dialogue avec les jeunes patients. En outre, il délivre des conseils pour initier et mettre en œuvre une démarche d'éducation pour la santé. Enfin, il renvoie vers des sites et numéros utiles, et recense les différents documents sur le sujet (notamment le classeur *Entre nous*). Il est téléchargeable sur le site de l'Inpes et disponible sur commande (rubrique « catalogue » du site).

FOCUS Campagne Tabac info service : un bilan positif

EN SEPTEMBRE DERNIER, L'INPES A MENÉ UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DU DISPOSITIF TABAC INFO SERVICE, AVEC DEUX OBJECTIFS : D'UNE PART, PROMOUVOIR LE NOUVEAU NUMÉRO À 4 CHIFFRES DE LA LIGNE – LE 39 89, OPÉRATIONNEL DEPUIS LE 31 MAI 2009 – ET VALORISER LE SERVICE APPORTÉ ; D'AUTRE PART, LANCER LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (COACHING) PERSONNALISÉ PROPOSÉ PAR LE SITE DÉDIÉ.

La campagne s'articulait notamment autour de six spots radio de 30 secondes présentant le service d'aide à l'arrêt du tabac offert par la ligne, sur les stations métropolitaines et des DOM, du 5 au 23 septembre. Au programme également : une campagne de bannières web faisant la promotion, du 16 septembre au 6 octobre, du nouveau dispositif de coaching personnalisé proposé par le site tabac-info-service.fr. Ces bannières mettaient en scène le fumeur face à sa dépendance – symbolisée par un cendrier –,

en énonçant les craintes les plus souvent citées en matière de sevrage : peur de prendre du poids, d'être stressé ou d'échouer. En réponse, les bannières évoquaient les solutions apportées par Tabac info service. Les premiers retours de la campagne de communication sont positifs. Les spots radio, notamment, ont rencontré un vif succès. En septembre 2009, la ligne Tabac info service a ainsi traité plus de 5 300 appels, soit deux fois plus qu'en décembre 2008, période pendant laquelle une campagne radio avait

également été diffusée pour promouvoir le service. Parmi les personnes ayant contacté Tabac info service, plus d'un tiers a indiqué avoir eu connaissance du nouveau numéro grâce aux spots radio. Pour six appelants sur dix, il s'agissait d'une « première fois » ; un sur deux a sollicité un entretien individuel avec un tabacologue. À l'occasion de ce premier contact avec un médecin, 980 fumeurs ont entamé un suivi personnalisé d'aide à

l'arrêt du tabac et ont bénéficié d'un bilan de leur consommation. La diffusion des bannières web a généré, quant à elle, une augmentation du trafic sur le site tabac-info-service.fr : ce dernier a enregistré 160 000 visites en septembre, contre 30 000 par mois en moyenne sur une année. Par ailleurs, depuis le 16 septembre 2009, 2 900 internautes se sont inscrits au programme de coaching du site dédié, ce qui représente plus du double des inscriptions hors campagne.

ÉCHANGES AVEC UN TABACOLOGUE

Plus de la moitié des appelants ayant eu pour la première fois un entretien avec un tabacologue sont des hommes (55 %) ; 30 % de ces appelants sont âgés de 36 à 45 ans et 28 % de 26 à 35 ans. La proportion des 26-45 ans est ainsi en hausse de 5 % par rapport aux périodes hors campagne. Enfin, 52 % de ces appelants présentent une dépendance forte ou très forte au tabac, au regard de leurs résultats au test de Fagerström réalisé durant l'échange téléphonique avec le tabacologue.

DÉCRYPTAGE Promotion de la santé et démarche qualité

EN FRANCE, PLUSIEURS MILLIERS D'ASSOCIATIONS MÈNENT DES ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ. C'EST À CES ACTEURS DE TERRAIN QUE L'INPES DESTINE UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE : *COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VOS ACTIONS EN PROMOTION DE LA SANTÉ ?*. OBJECTIF : LES INCITER À ADOPTER VOLONTAIREMENT UNE DÉMARCHE QUALITÉ.



Qu'est-ce qu'une démarche qualité ? D'un point de vue général, c'est un processus permettant d'améliorer constamment l'aptitude d'une structure à remplir sa mission. En promotion de la santé, il s'agit de proposer la meilleure réponse possible aux besoins de santé des populations. Pour cela, il faut analyser régulièrement les points forts et les points faibles de son organisation, décider des mesures concrètes à mettre en œuvre, puis évaluer leur efficacité. Réussir une démarche qualité implique d'associer l'ensemble des personnes concernées. En proposant une autoévaluation à partir des processus et des pratiques, le guide *Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?*

opte pour une démarche qualité centrée sur les valeurs qui fondent l'action associative et la promotion de la santé. En guise d'introduction, il définit les notions de « démarche qualité » et de « promotion de la santé ». Un mode d'emploi détaillé facilite son utilisation. En premier lieu, l'association choisit une action à évaluer. Les acteurs sont ensuite invités à se positionner sur dix-neuf critères à l'aide d'une échelle (--/+ /+ /++). Ces items se partagent en cinq grilles, chacune permettant de s'interroger sur un thème précis : l'association offre-t-elle un cadre favorable au développement d'actions de qualité en promotion de la santé ? L'action s'inscrit-elle dans une logique de promotion de la santé ? Est-elle basée sur une analyse structurée et formalisée de la situation globale ? Est-elle planifiée sur la base d'un ensemble cohérent ? Est-elle gérée et animée de manière optimale ? Une fois ce travail effectué, l'association dresse le bilan de cette réflexion et complète le rapport de synthèse. Elle s'appuie ensuite sur un modèle de projet de plan d'actions d'amélioration de la qualité. Le guide se termine par une rubrique « Pour en savoir plus » et un glossaire.



Un guide construit par et pour des associations

De nombreuses associations ont participé à la rédaction de ce guide coordonné par l'Inpes : Aides, l'AFD, l'ANITeA, l'ANPAA, le Crips Île-de-France, Défi Santé Nutrition, la Fnes, Holisme Communication et le Planning familial. Une version expérimentale du guide a été testée auprès de quarante associations de tailles différentes mettant en œuvre des actions de nature variée en termes de publics, de thématiques et d'interventions.



Une démarche volontaire

De nombreux outils existent pour amorcer une démarche qualité : référentiels, manuels, guides, etc. La méthode retenue dans ce guide est l'autoévaluation. Parfois considérée comme trop subjective, elle offre pourtant de nombreux avantages. Il s'agit avant tout d'une démarche volontaire et non imposée. Cet outil permet aux acteurs de structurer leur réflexion et d'entrer dans un cycle dynamique d'amélioration de la qualité de leurs pratiques. Cette méthode, participative, permet également d'ouvrir le dialogue au sein des équipes.



Démarche qualité : une opportunité pour le partenariat avec les ARS

Les associations auront comme interlocuteurs les Agences régionales de santé (ARS) chargées notamment de définir et de financer des actions visant à promouvoir la santé, à éduquer la population à la santé et à prévenir les maladies. Le développement de démarches qualité est un facteur de reconnaissance de ce champ et contribue progressivement à la convergence avec les autres secteurs des ARS (sanitaire et médicosocial).

EN BREF

► Grippe A(H1N1) : informer les enfants



En partenariat avec l'Éducation nationale et la Direction des actions éducatives de France 5, l'Inpes a produit deux modules d'animation sur la grippe A(H1N1) : l'un destiné aux élèves de maternelles, l'autre aux classes de CP, CE1 et CE2. Objectif : expliquer aux plus jeunes le principe de transmission du virus et l'importance des gestes de prévention pour limiter sa propagation. En ligne depuis octobre 2009 sur Curiosphère TV [site éducatif de France 5], ainsi que sur les sites de l'Inpes et de l'Éducation nationale, ces modules sont diffusés par les enseignants. Traduits en langue des signes, ils sont accessibles aux enfants sourds et malentendants.

• [Les modules d'animation](#)

► Un portail santé dédié aux jeunes

Du nouveau sur le web : le portail www.portailsantejeunes.com, présenté le 29 octobre dernier, oriente les 16-25 ans vers les sites, plates-formes téléphoniques, forums de discussion et structures d'accueil dédiés à la santé. Conçu par l'Inpes, il aborde plusieurs thématiques : tabac, alcool, drogues, mal-être, nutrition, vie affective et sexuelle, risques auditifs. Les jeunes peuvent y télécharger de la documentation ou les vidéos des campagnes de prévention. Ce portail est également accessible via les téléphones mobiles.

• [Le portail](#)

► Avril 2010 : la Semaine européenne de la vaccination

La Semaine européenne de la vaccination est l'occasion de faire le point sur les vaccinations et les maladies infectieuses qu'elles permettent de prévenir. Elle est coordonnée par la Direction générale de la santé et l'Inpes pour la quatrième année consécutive. En 2010, vingt-quatre régions se mobilisent. Chacune définit les priorités, publics cibles et actions qu'elle mettra en oeuvre : expositions, conférences, séances de rattrapage des vaccins, réalisation et diffusion de spots radio, portes ouvertes des centres de vaccination, etc.

Tous les acteurs concernés par la vaccination peuvent y prendre part.

• [Le site de la semaine européenne de la vaccination](#)

► Départ à la retraite

Le 30 septembre 2009, à l'issue de sept années de collaboration, René Demeulemeester a quitté l'Inpes. Au cours d'une carrière consacrée à la santé publique, ce diplômé de l'ENSP (École nationale de santé publique) a été médecin inspecteur dans plusieurs départements, médecin à la mission sida de la Direction des hôpitaux du ministère chargé de la santé et chef du bureau Promotion et prospective en santé à la Direction générale de la santé. En 2002, il a rejoint l'Inpes en tant que coordinateur des programmes, puis chef du département de la programmation. Auteur de nombreuses publications, il a participé notamment à l'élaboration du Plan national d'éducation pour la santé et a contribué au positionnement de l'Inpes comme acteur reconnu de la promotion de la santé au niveau national.

AGENDA

→ LES 9 ET 10 NOVEMBRE

Colloque Développement social et lutte contre la pauvreté, organisé par le **Groupement d'intérêt public santé et protection sociale internationale (GIP SPSI)**, à Paris.

→ DU 19 AU 22 NOVEMBRE

Salon européen de l'éducation organisé par la **Ligue de l'enseignement**, à Paris-Expo, Porte de Versailles. Stands, débats et conférences seront au programme de cette nouvelle édition.

→ LES 25 ET 26 NOVEMBRE

Audition publique Effets et conséquences du suicide sur l'entourage : modalités d'aide et de soutien, organisée par la **Fédération française de psychiatrie**, à Paris.

→ LES 26 ET 27 NOVEMBRE

3^e congrès de la Société française de tabacologie, Tabac et santé, à Brest.

→ LE 14 DÉCEMBRE

Journée de la Société française de santé et environnement, Santé et environnement : faits, représentations et valeurs, à Paris.

→ LE 29 JANVIER 2010

50^e Journées annuelles de nutrition et de diététique organisées par l'Hôtel Dieu, l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et l'Institut Benjamin Delessert, à Paris.

→ LE 5 FÉVRIER 2010

Congrès Santé-éducation Paris 2010 organisé par la **Société savante Diabète éducation de langue française (DELFF)**, à Paris.

→ LES 8 ET 9 AVRIL 2010

6^e Journées de la prévention organisées par l'Inpes, à la **Maison de la Mutualité**, à Paris.

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Santé des adolescents

L'Inpes propose aux professionnels de santé, en particulier aux médecins et aux pharmaciens, un nouvel outil pour les accompagner dans leur pratique quotidienne auprès des jeunes : le classeur [Entre nous. Comment initier et mettre en œuvre une démarche d'éducation pour la santé avec l'adolescent ?](#). Outre un guide d'intervention pour les professionnels, il comprend des supports d'appui à la relation et des documents d'information (cf. Théma p. 2).

Alimentation des populations précaires

Le **numéro 402 de La Santé de l'homme** aborde la nutrition des personnes en situation de précarité. Il présente les conclusions d'une enquête sur l'impact de la distribution de « chèques fruits et légumes » et livre les premiers résultats de l'étude « Record », consacrée aux disparités sociales en l'le-de-France. Par ailleurs, le numéro propose un état des connaissances et des pratiques aux États-Unis et au Canada. Au sommaire également : l'aide alimentaire dans l'histoire, le retour du glanage, le volet du PNNS 2006-2010 dédié à l'alimentation des plus démunis et la présentation de plusieurs initiatives.

Démarche qualité

Fruit d'un partenariat entre l'Inpes et de nombreuses associations, le guide [Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?](#) est un outil d'autoévaluation pour les acteurs associatifs. Objectifs : apprécier la qualité des actions, renforcer les compétences et améliorer le service rendu aux populations concernées par les projets. À partir de grilles thématiques à compléter, le document permet de mettre en place un plan d'actions d'amélioration de la qualité (cf. Décryptage p. 3).

Monoxyde de carbone (CO)

Le dépliant [Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les gestes de prévention aussi](#) rappelle les risques liés à la présence d'appareils à combustion dans l'habitat et aux émissions de CO, et donne de précieux conseils. En complément, une [affiche](#) décline les trois principaux messages préventifs : contrôler les installations, respecter leur mode d'emploi et aérer l'habitation.

RÉÉDITIONS

Nutrition

La brochure [J'aime manger, j'aime bouger - Le guide nutrition pour les ados](#) vise à sensibiliser les jeunes à l'importance d'une alimentation et d'une activité physique proches des repères du PNNS. Elle tient compte de leurs goûts, de leurs préoccupations et de leur mode de vie.

Accidents de la vie courante

Destinée aux personnes âgées, la brochure [Accidents de la vie courante : comment aménager sa maison pour éviter les chutes ?](#) délivre de nombreux conseils et rappelle quelques réflexes simples pour limiter les risques. Elle incite également les seniors à surveiller leur vue et leur audition, à bien se nourrir et à faire de l'exercice. Enfin, la brochure les oriente vers plusieurs services d'aide à la personne et structures d'information.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 - www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro
Bernard Basset, Sandrine Broussouloux,
Gaëlle Calvez, Laetitia Chareyre, Annick Fayard,
Julie-Matthéa Fourès, Catherine Gerhart,
Christine Jestin, Emmanuelle Hamel, Bruno
Housseau, Emmanuelle Le Lay, Viêt Nguyen-
Thanh, Jean-Marc Piton, Tania Rosilio, Anne-
Juliette Serry, Olivier Smadja, Fabienne Thomas

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : PhotoAlto

Dépôt légal : novembre 2009

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

www.inpes.sante.fr
inpes

Pour commander les documents
de l'Inpes : edif@inpes.sante.fr